

## Sommaire.

### TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Essai transformé pour Hugo Dupont.
- 5 Anna Quenet, graine de championne.

### GÉOLOCALISÉS.

- 6 Alsace-Lorraine libérée.

### GRAND FORMAT.

- 8 Pédalez futé à Bourg !

### PETITS FORMATS.

- 12 L’accessibilité fait son chemin.
- 15 Rentrée sur les bancs de l’école.

### ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 L’aérodrome a 40 ans, l’épopée des airs.

### TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

### CLAC !

- 19 Bourg en images.



SERGE BUATHIER

PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**  
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE  
 PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ  
 D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN  
 DE BOURG-EN-BRESSE  
 CONSEILLER RÉGIONAL  
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## PARTAGEONS L’ESPACE

**La pratique du vélo se développe fortement à Bourg-en-Bresse : c’est positif !**

Pour autant, nos comportements doivent évoluer : chaque jour, je croise des cyclistes de tous les âges qui circulent sur les trottoirs (et pas seulement des enfants de moins de 8 ans qui y sont tolérés à faible allure), manquant à chaque instant d’accrocher un piéton. De même, chaque jour, des automobilistes pressés de boire un café ou de « faire juste une course » stationnent sur les trottoirs ou sur les pistes cyclables, contraignant ainsi des personnes circulant en fauteuil roulant, à vélo ou avec une poussette à poursuivre leur chemin sur la chaussée. Comment imaginer que l’espace public fonctionnera correctement si chacun fait ce qu’il veut sans respect de l’autre et des règles ? Certains me répondront que se garer en ville « relève du casse-tête ». Nos 7 500 places de stationnement, dont 700 places en zone orange à forte rotation de véhicules, nos 120 arrêts-minutes en cœur de ville seraient insuffisants ? Les taux de fréquentation nous prouvent le contraire, puisque le parc de stationnement n’est jamais saturé. Se garer en centre-ville n’est donc pas si compliqué, pour peu que l’on soit disposé à marcher quelques dizaines de mètres ou trois minutes.

D’autres me rétorqueront que circuler à vélo à Bourg « relève du parcours du combattant ». Avec ses 50 kilomètres de voies aménagées pour les cycles (soit 30 % des voiries totales), la création de nouveaux modèles de voiries en « chaussées partagées », ses abris vélos, sa signalétique, Bourg arrive 6<sup>e</sup> ville moyenne au Baromètre national de la cyclabilité.

C’est vrai, je ne le nie pas, il reste du chemin à faire, que ce soit en matière d’entretien des voiries, de marquages ou de rénovation des espaces publics, mais nous y travaillons en investissant chaque année plus d’un million d’euros. Il reste aussi du chemin à faire dans nos comportements, afin que les différents usages de la chaussée se fassent dans des conditions apaisées et respectueuses. Alors, partageons l’espace intelligemment !

**La Quinzaine citoyenne revient en octobre.** L’occasion pour les Burgiens de s’informer sur les projets en cours, mais aussi de s’exprimer et d’interroger l’équipe municipale. Retrouvez les dates et les lieux de réunion dans votre quartier sur [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)



**Directeur de la publication :** Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Serge Buathier. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, [communication@bourgenbresse.fr](mailto:communication@bourgenbresse.fr). **Conception :** *le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.